CAHIER DU DISTRICT
89-09

À l'intention
Des représentants(es) des services généraux du District 89-09 (RSG)
Et de leurs adjoints(es) (ARSG)
Des responsables des comités
Des membres du Comité exécutif du District 89-09

Ce document a été créé pour aider tous les membres du district à s'approprier leur rôle respectif, à faciliter le fonctionnement des réunions, à fournir les informations de base sujettes à révision lors de l'inventaire du district. Les règles contenues dans ce document ne sont pas immuables et peuvent être modifiées selon la conscience du district si le besoin est.

Édition 2014
(Confidentiel – pour membres seulement)

Révisé 2013-10-05
Mise à jour 2014-10-06

Table des matières

Définitions **3**

Structure de la Conférence des Services généraux **4**

Structure de service à l'intérieur du groupe AA **5**

Rôle du RSG selon le manuel de service **6**

Rôle du RDR **7**

Rôle du ARDR **9**

Rôle du trésorier **10**

Rôle du secrétaire **11**

Rôle des représentants aux différents comités **12**

- **Information publique** **13**
- **Communautés éloignées** **14**
- **Centres de traitement** **15**
- **Correctionnel** **16**
- **12e Étape** **17**
- **Congrès** **18**
- **Publications** **19**
- **Site WEB** **20**

Lignes de conduite du District **21**

Procédure d'assemblée **22**

Ordre du jour des assemblées **23**

Politique de dépenses **24**

Formulaires **26**

Résolutions du District **31**

Historique du District **35**

100 ans de sobriété **36**

DÉFINITIONS

- **Les Services généraux**

Dans les débuts, il s'agissait des services fournis par le Bureau des Services généraux des AA (BSG). Aujourd'hui, il s'agit du travail de toute personne à tout niveau de la structure des services généraux : RSG, RDR, délégué…etc!

- **Le représentant auprès des Services généraux**

Le représentant auprès des Services généraux est un membre des AA élu à ce poste par le groupe pour faire entendre l'opinion du groupe dans les discussions qui se tiennent au niveau régional. Les RSG participent à l'élection du représentant du district auprès de la région (RDR), ainsi qu'à celle du délégué et des autres dirigeants du niveau régional. Ils assistent aux assemblées générales et ont le droit de vote.

- **La Région**

Division géographique à l'intérieur d'un état ou d'une province. Un délégué à la Conférence vient d'une région. Normalement, chaque région correspond à un état ou une province, sauf dans les endroits où la population des AA est plus dense et dans lesquels on peut retrouver deux ou trois régions ou davantage dans la même province ou le même état.

- **Le District**

À l'intérieur d'une région, division représentée par un représentant de district (RDR).

- **Le représentant du District auprès de la région (RDR)**

Il s'agit d'un RSG d'expérience, élu par les autres RSG pour représenter les groupes du district aux réunions du comité régional et pour coordonner les activités.

- **Le Comité régional**

Comité composé des représentants des districts auprès de la région, élus par les RSG dans chaque district, et les dirigeants du comité. Le comité régional est un élément vital dans la structure des services généraux.

STRUCTURE DE LA CONFÉRENCE DES SERVICES GÉNÉRAUX

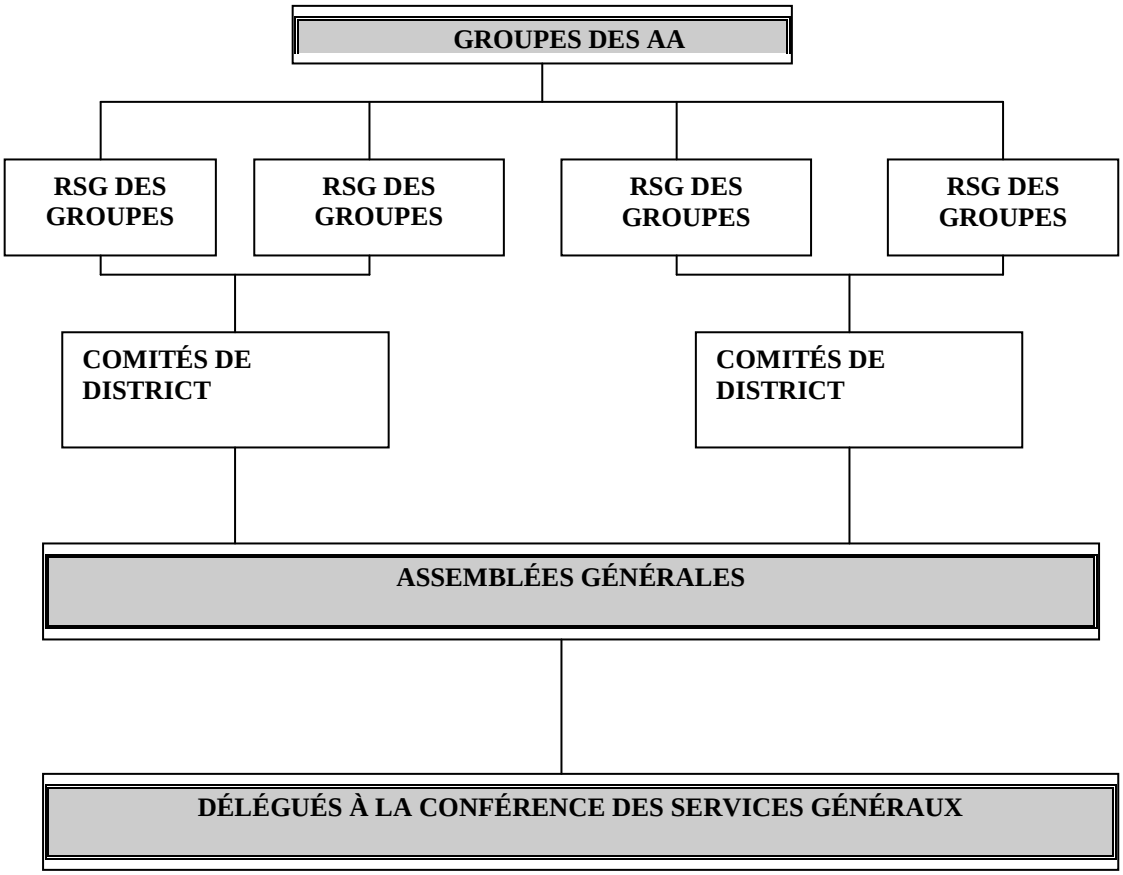

Le groupe des AA : la voix ultime de l'association

On a qualifié Alcooliques anonymes d'organisation «à l'envers» parce que «la responsabilité finale et l'autorité suprême des services mondiaux» relèvent des groupes – et non pas des administrateurs membres du Conseil des Services généraux ou du Bureau des Services généraux à New York.

Les comités de service sont là strictement pour fournir les services dont les groupes ne peuvent pas se charger eux-mêmes. Par exemple, assurer l'uniformité de la documentation et de l'information publique au sujet de AA, aider les nouveaux groupes qui commencent, partager avec eux l'expérience des groupes déjà établis, répondre aux demandes d'aide, publier un magazine national, et transmettre le message dans d'autres langues et dans d'autres pays.

STRUCTURE DE SERVICE À L'INTÉRIEUR DU GROUPE DES AA

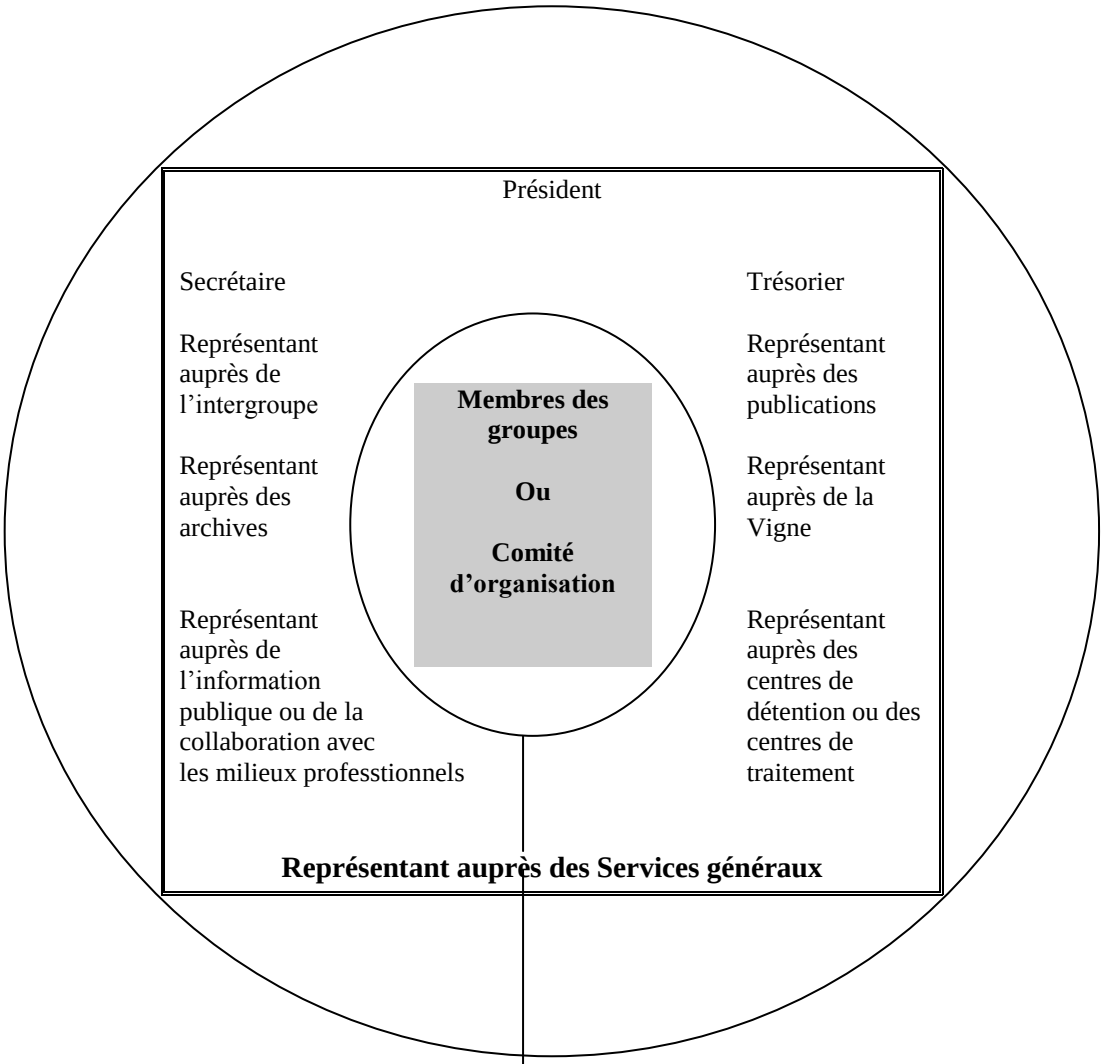
Président
Secrétaire
Trésorier
Représentant auprès de l'intergroupe
Représentant auprès des publications
Représentant auprès des archives
Représentant auprès de la Vigne
Membres des groupes
Ou
Comité d'organisation
Représentant auprès de l'information publique ou de la collaboration avec les milieux professtionnels
Représentant auprès des centres de détention ou des centres de traitement
Représentant auprès des Services généraux

Comité de district(composé de RSG)

Comité régional

Délégué

Conférence des Services généraux

Puisque la quatrième tradition dit que chaque groupe est «autonome, sauf sur les points qui touchent d'autres groupes ou l'ensemble du mouvement dans son ensemble», il faut un mécanisme permettant d'établir une voie de communication avec les autres groupes et la structure de service de AA.

RÔLE DU REPRÉSENTANT DES SERVICES GÉNÉRAUX (RSG) selon le manuel de service

Il est le lien entre son groupe et l'ensemble du Mouvement. Il fait entendre la voix de la conscience de groupe et exprime les désirs du groupe au représentant du district auprès de sa région puis au délégué, qui les transmet à la Conférence et au Mouvement.

Le RSG doit jouir de la confiance de son groupe. Il doit savoir écouter. Tout ce qu'il peut y avoir d'autorité chez les AA réside dans la conscience des groupes. En conséquence, le RSG peut définir exactement ce dont le groupe a besoin, ce que le groupe pense d'une situation donnée, et il peut transmettre cette information aux instances où elle sera plus utile pour établir ses politiques.

Il s'agit d'une voie à double sens, qui permet au RSG de rapporter à son groupe les problèmes et solutions qui portent sur l'unité, le bien-être et la croissance de AA. C'est seulement si le RSG tient son groupe informé et transmet ensuite l'expression de la conscience de groupe que la Conférence peut et, dans la même mesure, avoir le sentiment de travailler pour l'ensemble du Mouvement.

L'expérience démontre que les RSG les plus efficaces sont les membres qui ont servi activement dans un groupe à titre de représentant auprès des comités. Ils deviennent alors plus conscients des traditions. En général, les futurs RSG ont déjà deux à trois ans d'abstinence continue chez les AA et ils ont assez de temps libre pour participer aux réunions de district et aux assemblées générales.

<u>Parmi les tâches des RSG, on retrouve :</u>

- Recevoir et traiter le courrier en provenance de la Région, du district et du Bureau des Services généraux (BSG).
- Recevoir le Box 459 et en faire la promotion.
- Informer les groupes des activités de AA à travers le monde.
- Aider à maintenir une information adéquate dans le bottin des serviteurs dans AA.
- S'assurer que son groupe connaît les livres et les brochures approuvées par AA.
- Se documenter le plus possible sur les Traditions et leur application.
- Être au courant du matériel qu'on peut se procurer au BSG (bulletins, lignes de conduite, vidéos, CD, etc.).
- Remettre aux RDR les informations concernant leur groupe (nom, catégorie, adresse, heure, durée et toute autre information utile au fonctionnement du district et de la région).
- Faire connaître le plan anniversaire, encourager la contribution du groupe aux finances du district, de la région et du Mouvement.
- Connaître le manuel de service.
- Soutenir les activités régionales et du district.
- Soutenir les serviteurs de son groupe – trésorier, président, secrétaire.
- Soutenir le comité exécutif de son district et de sa région en apportant son aide dans l'organisation de certaines activités et en fournissant l'information adéquate sur son groupe et en provenance de son groupe sur les sujets traités en réunions ou en assemblées.

District 89-09

Description des tâches des différents serviteurs au district et lignes de conduites pour la tenue des réunions de district.

Rôle du Représentant de district auprès de la Région (RDR) du District 89-09

Le RDR, selon le manuel de Service AA, est le lien indispensable entre les RSG des groupes appartenant au District et le Délégué de la Région 89.

Le temps de sobriété continue suggéré pour accomplir la tâche de RDR est de **5 ans** et plus.

La durée du mandat est de 2 ans.

Il serait souhaitable que les personnes désirant se présenter au poste de RDR du 89-09 fassent partie du District ou ait fait partie du District à titre de RSG et connaissent bien le fonctionnement des groupes et des assemblées du District.

LE RDR DOIT POUVOIR RÉALISER LES ACTIVITÉS SUIVANTES :

- Organiser et animer avec le ARDR, les assemblées du District;
- Assister aux assemblées régionales et en faire rapport (4 par année);
- Assister aux assemblées générales et en faire rapport (2 par année);
- Assister aux différents comités de service sur demande;
- Assister aux différents rassemblements provinciaux et en faire rapport;
- Rendre visite aux groupes du District au moins 2 fois durant le mandat;
- Assister aux inventaires de groupe sur demande;
- Assister aux comités d'affaire des groupes sur demande;
- Assister aux anniversaires des groupes sur demande;
- Avec le trésorier, s'assurer du bon fonctionnement de la trésorerie - signer les chèques - vérifier les livres au moins 1 fois par année;
- Avec le secrétaire, s'assurer que la liste des RSG et des représentants des comités soit à jour et que l'information soit transmise à la Région;
- Avec le trésorier, remettre aux RSG les états financiers du District;
- Préparer une rencontre annuelle avec le Délégué ou un autre membre de la Région et profiter d'une réunion de District, si besoin;
- Participer à la préparation et à la tenue de la journée du Délégué;
- Transmettre à la Région toutes les demandes de renseignements provenant des RSG;
- Mettre à la disposition des RSG le cahier régional;

- Aider les RSG à comprendre leur rôle en utilisant les publications et le manuel de Service;
- Aider les RSG à comprendre les Concepts et les Traditions;
- Permettre aux RSG de profiter des séminaires offerts par la Région;
- Tenir le représentant des publications au courant des nouvelles publications et brochures;
- Offrir aux RSG l'occasion d'échanger sur la vie dans leur groupe lors des assemblées générales;
- Organiser et tenir l'inventaire du District dans les 6 mois avant la fin de son mandat;
- Supporter toutes les activités mises de l'avant par la Région;
- S'assurer du remplacement du trésorier ou du secrétaire lorsqu'ils s'absentent ou faire approuver le remplacement par les RSG lorsqu'il y a démission de ces officiers.
- Favoriser l'apprentissage du ARDR en le faisant participer aux activités de préparation des rencontres de District et aux autres réunions susceptibles de l'aider à comprendre mieux sa tâche et son mandat;
- S'assurer que les réunions de District demeurent respectueuses et efficaces par une bonne gestion du temps et des interventions;
- Avec le secrétaire, s'assurer que les RSG ont tous les documents nécessaires pour remplir leur tâche d'informer les groupes :
  - l'ordre du jour
  - le procès-verbal de la dernière réunion
  - le rapport écrit du RDR
  - le rapport du trésorier
  - le BOX 459 (maintenant envoyé directement à l'adresse du RSG)
  - le Nordet
- Préparer les élections pour son remplacement en septembre avant son départ et soutenir son remplaçant durant les derniers 4 mois de son mandat.

Rôle de l'adjoint au Représentant de district auprès de la Région (ARDR) du District 89-09

Il est le soutien du RDR. Il prend la relève si le RDR démissionne et termine le mandat de celui-ci. Ils partagent les responsabilités du RDR en l'assistant dans sa tâche. Il participe donc à toutes les réunions du District et aux assemblées régionales et générales en remplacement du RDR.

Le temps de sobriété continue suggéré pour accomplir la tâche de ARDR est de **4 ans** et plus.

La durée du mandat est de 2 ans.

Il serait souhaitable que les personnes désirant se présenter au poste de ARDR du 89-09 fassent partie du District ou ait fait partie du District à titre de RSG et connaissent bien le fonctionnement des groupes et des assemblées du District.

LE ARDR DOIT POUVOIR RÉALISER LES ACTIVITÉS SUIVANTES :

- Assister à toutes les réunions du District;
- Assister aux comités d'affaire des groupes sur demande;
- Assister aux inventaires de groupes sur demande;
- Assister aux anniversaires de groupes sur demande;
- Assister aux différents comités de service sur demande;
- Participer et prendre la responsabilité d'organiser la journée de partage sur le thème de la Conférence avec les membres de la Région;
- Organiser avec le RDR la tenue de séminaires pouvant aider les RSG dans la compréhension de leur mandat et leurs tâches;
- Se familiariser avec les concepts, les traditions et le manuel de Service;
- Organiser et animer quelques réunions du District principalement dans la 2ième année de son mandat;
- Visiter les groupes du District en alternance avec le RDR;
- Assister le RDR dans la préparation des réunions de District selon ses demandes.

Rôle du trésorier du District 89-09

Le trésorier s'occupe de recueillir les argents en provenance des groupes, de les comptabiliser, de préparer les versements à faire à la Région.

Le temps de sobriété continue suggéré est de 2 ans et plus.

Le mandat est d'une durée de 2 ans.

Il est souhaitable que les personnes désirant se présenter à ce poste aient fait partie du District 89-09 et aient tenu la trésorerie d'un groupe ou d'un comité.

LE TRÉSORIER DOIT POUVOIR RÉALISER LES ACTIVITÉS SUIVANTES :

- Assister à toutes les réunions du District;
- Recevoir les argents des groupes;
- Préparer les chèques destinés à la Région et leur faire parvenir ceux-ci;
- Préparer un rapport bimestriel sur les revenus et dépenses du mois précédent et le remettre aux RSG;
- Expliquer le fonctionnement de ses rapports aux RSG nouvellement arrivés;
- Faire valoir le côté spirituel de la 7ième tradition;
- Mettre à jour le livret de caisse avant chaque réunion de District;
- Dans la mesure du possible, préparer un rapport mensuel et cumulatif des montants versés par les différents groupes du District;
- Obtenir la signature du RDR ou du secrétaire sur chaque chèque à émettre;
- Pour chaque dépense, s'assurer d'avoir les pièces justificatives pertinentes;
- Rendre les livres disponibles à quiconque voudrait les consulter;

Rôle du secrétaire du District 89-09

Le secrétaire s'occupe de prendre les minutes des réunions de District et de monter le procès-verbal qui devra être fourni à tous les RSG pour l'assemblée suivante.

Le temps de sobriété continue suggéré est de 2 ans et plus.

Le mandat est d'une durée de 2 ans.

Il serait souhaitable que les personnes désirant se présenter à ce poste aient fait partie du District 89-09 et aient été secrétaire d'un groupe ou d'un comité.

LE SECRÉTAIRE DOIT POUVOIR RÉALISER LES ACTIVITÉS SUIVANTES :

- Assister à toutes les réunions de District;
- Fournir le procès-verbal de la dernière réunion à l'exécutif, aux RSG et aux responsables des comités, au plus tard 2 semaines avant la tenue de l'assemblée de District;
- S'occuper de la mise à jour de la liste des RSG et des serviteurs du District;
- Fournir à la Région toutes les modifications relatives à la liste des RSG et sur les groupes;
- Aider à la préparation des enveloppes de documents fournies aux RSG lors des réunions;
- Participer à la journée du Journée de partage sur le thème de la Conférence.

Rôle des représentants du District 89-09

Aux différents comités

Les représentants de district aux différents comités renseignent les RSG sur le fonctionnement des comités – structures et autres, sur les préoccupations, sur les difficultés rencontrées par les comités et les différentes statistiques préparées par eux.

Le temps de sobriété continue suggéré pour occuper un poste de représentant de District aux comités est défini dans les structures de chaque service.

La durée du mandat est de 2 ans.

Il est souhaitable que la personne désirant remplir ce rôle appartienne au District 89-09. Elle doit être entérinée par les RSG du District.

Note : Nous décrivons ici les tâches des responsables des différents comités qui font partie du district. Cependant, lorsque nous parlons de comité, nous pensons généralement à quelques personnes. Le responsable peut et doit voir à se constituer un comité composé de gens qui le supporteront dans sa tâche et l'aideront à répartir le travail.
Dans un district comme le nôtre, couvrant un vaste territoire pour le nombre de membres le composant, il est parfois difficile de constituer des comités, mais pas impossible. Si nous avons à cœur de stimuler le service et si nous assurons un bon parrainage de service, les tâches seront plus aisément comblées.

Information publique (IP)

La première qualification est d'avoir une bonne qualité de sobriété. Le membre doit connaître à fond le programme des AA et être en mesure de fournir des informations précises sur le Mouvement. Il n'est pas nécessaire d'avoir de l'expérience dans les relations publiques.

Il est de première importance de comprendre les Douze Traditions, tout particulièrement les Traditions de l'Anonymat.

LE REPRÉSENTANT DU DISTRICT À L'INFORMATION PUBLIQUE DOIT POUVOIR RÉALISER LES ACTIVITÉS SUIVANTES :

- Prendre connaissance de la trousse d'Information publique;
- Répondre aux demandes faites par les groupes ou par le District pour partager l'information lors d'un anniversaire ou d'un congrès, en y répondant lui-même ou en trouvant quelqu'un de responsable pour faire le travail;
- Pouvoir organiser des rencontres avec des instances locales, tel Club Lion, Chambre de commerce, etc. si la demande est faite en ce sens. Il doit être en mesure de répondre aux questions de l'auditoire;
- Travailler de concert avec le Responsable des Communautés éloignées;
- Prendre connaissance des parutions de la Région (Le Nordet) et du Bureau des services généraux (Box 459) pour se tenir au courant des informations qui y sont véhiculées;
- Pouvoir visiter les écoles, les entreprises, les professionnels de la santé, les avocats et les enseignants;
- Faire connaître toute nouvelle publication ou brochure publiée par le Bureau des services généraux;
- Bien faire connaître les Douze Traditions dans les groupes des AA constitue une activité normale de l'IP;
- Voir à ce qu'un message d'intérêt public soit diffusé sur le poste de télévision locale;
- Assister aux 6 réunions du District chaque année;
- Faire rapport au District de ses activités;
- Visiter les groupes de temps à autre.

Communautés éloignées

La première qualification est d'avoir une bonne qualité de sobriété. Le membre doit connaître à fond le programme des AA et être en mesure de fournir des informations précises sur le Mouvement. Il n'est pas nécessaire d'avoir de l'expérience dans les relations publiques.

Il est de première importance de comprendre les Douze Traditions, tout particulièrement les Traditions de l'Anonymat.

LE REPRÉSENTANT DU DISTRICT AUX COMMUMAUTÉS ÉLOIGNÉES DOIT POUVOIR RÉALISER LES ACTIVITÉS SUIVANTES :

- Répondre aux demandes faites par les groupes éloignés, les communautés autochtones, les localités où il n'y a pas encore de groupe AA en fonction;
- Transmettre de la littérature aux groupes éloignés, aux communautés autochtones et aux localités où il n'y a pas encore de groupe AA en fonction;
- Prendre connaissance du Box 459;
- Prendre connaissance du Nordet;
- Assister aux 6 réunions du District chaque année;
- Faire rapport au District de ses activités;
- Visiter les groupes de temps à autre.

Centres de traitement (CT)

La première qualification est d'avoir une bonne qualité de sobriété. Le but d'un comité des centres de traitement est de coordonner le travail des membres et des groupes des AA qui veulent porter notre message de rétablissement dans les centres de traitement et, d'établir un pont pour « favoriser le rapprochement » entre ces établissements et la vaste communauté des AA.

LE REPRÉSENTANT DU DISTRICT AUX CENTRES DE TRAITEMENT DOIT POUVOIR RÉALISER LES ACTIVITÉS SUIVANTES :

- Prendre connaissance de la pochette Centres de traitement;
- Pouvoir établir un contact avec le personnel administratif des centres pour les informer de la fonction et du but de AA;
- Vérifier si les hôpitaux dirigent les patients concernés par un problème d'alcool dans des centres de traitement après le sevrage;
- Proposer des activités AA à l'administration des centres, tel que conférence, témoignage de membres, etc.;
- Transmettre l'information concernant AA dans les centres;
- Distribuer des Vignes ou toute autre littérature pertinente pour aider le rétablissement des personnes en traitement;
- Offrir la vidéo *Les Alcooliques anonymes : Un espoir*;
- Encourager les personnes en traitement à assister à des réunions lorsque le droit de sortie leur est accordé;
- Respecter les règlements des établissements;
- Prendre connaissance du Box 459;
- Prendre connaissance du Nordet;
- Assister aux 6 réunions du District chaque année;
- Faire rapport au District de ses activités;
- Visiter les groupes de temps à autre.

Correctionnel

La première qualification est d'avoir une bonne qualité de sobriété. Le responsable doit coordonner le travail des membres des AA (individus et groupes) intéressés à transmettre notre message de rétablissement aux alcooliques dans les prisons et, d'établir des méthodes pour faciliter la transition du centre de détention au milieu AA en général par des contacts avant libération.

LE REPRÉSENTANT DU DISTRICT AU CORRECTIONNEL DOIT POUVOIR RÉALISER LES ACTIVITÉS SUIVANTES :

- Prendre connaissance de la pochette Correctionnel;
- S'assurer que la liste de membres bénévoles est à jour et efficace pour assurer une bonne présence aux réunions à l'intérieur des murs;
- Coordonner la réunion à l'intérieur
- Prendre connaissance et transmettre la publication *Partage derrière les murs,* disponible auprès du BSG;
- Prendre connaissance du Box 459;
- Prendre connaissance du Nordet;
- Assister aux 6 réunions du District chaque année;
- Faire rapport au District de ses activités;
- Visiter les groupes de temps à autre.

12e Étape

La première qualification est d'avoir une bonne qualité de sobriété. Le responsable doit coordonner le travail des membres des AA (individus et groupes) intéressés à apporter du soutien et de l'aide à l'alcoolique qui souffre encore et qui nous contacte par le biais de la ligne téléphonique.

Les bénévoles pour le service téléphonique devraient avoir au moins 6 mois d'abstinence.

LE REPRÉSENTANT DU DISTRICT À LA 12E ÉTAPE DOIT POUVOIR RÉALISER LES ACTIVITÉS SUIVANTES :

- S'assurer que le contact avec le service sans frais est toujours à jour;
- S'assurer que la liste de membres bénévoles est à jour et efficace pour assurer un bon suivi pour l'alcoolique qui demande de l'aide.;
- S'assurer d'avoir une liste de membres pour la 12e Étape répartie en zones géographiques;
- Prendre connaissance du Box 459;
- Prendre connaissance du Nordet;
- Assister aux 6 réunions du District chaque année;
- Faire rapport au District de ses activités;
- Visiter les groupes de temps à autre.

Congrès

La première qualification est d'avoir une bonne qualité de sobriété. Le responsable doit coordonner le travail des membres des AA (individus et groupes) intéressés à mettre sur pied le congrès de Baie-Comeau, afin de fournir une bonne visibilité du Mouvement dans son ensemble et de permettre de tendre la main à l'alcoolique qui souffre encore.

LE REPRÉSENTANT DU DISTRICT AU CONGRÈS DOIT POUVOIR RÉALISER LES ACTIVITÉS SUIVANTES :

- Former un comité de membres qui l'assisteront dans la mise sur pied du congrès de Baie-Comeau;
- Superviser ce comité et tenir les réunions nécessaires à son bon fonctionnement;
- Prendre connaissance du Box 459;
- Prendre connaissance du Nordet;
- Assister aux 6 réunions du District chaque année;
- Faire rapport au District de ses activités;
- Visiter les groupes de temps à autre.

Publications

La première qualification est d'avoir une bonne qualité de sobriété. Le responsable doit coordonner le travail des groupes des AA afin de s'assurer que les commandes de littérature se fassent dans un délai raisonnable, tout en cherchant à s'approvisionner au meilleur coût possible pour le membre.

LE REPRÉSENTANT DU DISTRICT AUX PUBLICATIONS DOIT POUVOIR RÉALISER LES ACTIVITÉS SUIVANTES :

- Commander les publications auprès de AA World Service et les autres fournisseurs;
- Fournir les publications aux groupes, selon la commande de chacun;
- Vérifier qu'il y ait toujours suffisamment de guide du nouveau;
- Prendre connaissance du Box 459;
- Prendre connaissance du Nordet;
- Assister aux 6 réunions du District chaque année;
- Faire rapport au District de ses activités;
- Visiter les groupes de temps à autre.

Site WEB

La première qualification est d'avoir une bonne qualité de sobriété. Le responsable doit s'assurer que le site soit toujours à jour afin de fournir une bonne visibilité du Mouvement dans son ensemble et de permettre de tendre la main à l'alcoolique qui souffre encore, par voie électronique.

LE REPRÉSENTANT DU DISTRICT AU SITE WEB DOIT POUVOIR RÉALISER LES ACTIVITÉS SUIVANTES :

- S'assurer de se procurer les informations pertinentes à mettre sur le site;
- S'assurer que les membres puissent y avoir accès facilement;
- Prendre connaissance du Box 459;
- Prendre connaissance du Nordet;
- Assister aux 6 réunions du District chaque année;
- Faire rapport au District de ses activités;
- Visiter les groupes de temps à autre.

Les lignes de conduite du District 89-09

Les lignes de conduite aident les officiers du District, les RSG et les représentants de District aux comités à fonctionner adéquatement à l'intérieur du District et de réaliser leur tâche respective. Elles sont un guide, la mémoire du District et en permettent son bon fonctionnement.

Voici les règles de conduite qui sont revues à chaque inventaire du District :

1. Les RDR, ARDR, le secrétaire et le trésorier sont élus aux 2 ans.
2. Le ARDR doit être élu RDR : le remplacement n'est pas automatique.
3. Les représentants du District aux comités sont entérinés par les membres du District.
4. Les officiers du District et les RSG ont droit de vote. Les représentants de District aux comités, les ARSG ont un droit de parole seulement.
5. Le ARSG peut voter à la place de son RSG si celui-ci est absent et ce, en tout temps.
6. Les réunions de District sont, en général, le samedi suivant l'assemblée régionale à laquelle le RDR ou le ARDR a assisté.
7. La journée de partage sur le thème de la Conférence est considérée comme une rencontre de District et nécessite la présence de tous les RSG.
8. Le District a la responsabilité d'être représenté à tous les comités. Les officiers du District assurent cette présence en l'absence d'un représentant de District. Il offre aux RSG l'opportunité d'assister à leur place à une rencontre et d'en faire rapport.
9. Le District fournit aux nouveaux RSG le cahier du District.
10. Le District ramasse les sous provenant des groupes pour la semaine de gratitude et la remet à la région.
11. Un représentant, un officier qui s'absente à plus de 2 réunions de District successivement et ce, sans motivation, est démis de ses fonctions. Le District doit alors le remplacer.

PROCÉDURE D'ASSEMBLÉE DU DISTRICT 89-09

1.	Tout se décide sur proposition (il n'y a pas d'amendement ou de sous-amendement).
2.	Le point soulevé fait l'objet de discussion.
3.	Quand une proposition dûment appuyée est soumise, il faut s'en tenir au sujet.
4.	Tous les membres peuvent discuter sur la proposition mais seulement ceux et celles qui ont droit de vote peuvent proposer, appuyer, demander le vote et voter.
5.	Seuls les membres de l'exécutif, les représentants aux Services généraux (RSG) ou leurs adjoints en leur absence ont droit de vote. En l'absence du RSG et de l'adjoint, un autre membre du groupe, dûment mandaté par procuration écrite pourra voter.
6.	Une proposition devient résolution lorsqu'elle est adoptée à la majorité des voix, c'est-à-dire 50% plus une. Un membre qui a droit de vote peut demander qu'une proposition soit adoptée au 2/3 des voix, à condition d'obtenir l'appui de 10% des membres qui ont droit de vote.
7.	Autant de propositions qu'il est nécessaire peuvent être formulées. Cependant, une seule proposition à la fois peut être reçue et débattue.
8.	Un membre qui a droit de vote et qui n'est pas intervenu dans la discussion peut demander que le vote soit pris après cinq interventions. Le président d'assemblée accepte alors trois autres interventions et procède au vote. Une seule intervention par personne.
9.	Un membre qui a déjà fait une première intervention doit attendre la fin des autres interventions avant de pouvoir intervenir une seconde fois.

DISTRICT – 89-09

ORDRE DU JOUR du _____

1. Prière de sérénité
2. Mot de bienvenue du RDR
3. Lecture des traditions
4. Identification des membres
5. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
6. Lecture et acceptation du procès-verbal de la dernière réunion
7. Rapport du RDR :
8. Rapport du trésorier :
9. Rapport des RSG :
   - Espoir
   - Lueur d'espoir
   - Persévérance
   - Améthyste
   - Les Courageux
   - Lueur
   - Abstème
   - Manicouagan
   - Dimanche Matin
   - Le Lien
   - Amitié
10. Rapport des différents comités :
    - *Correctionnel*
    - *Site WEB*
    - *Information publique*
    - *Centres de traitements*
    - *Publication*
    - *12e Étape*
    - *Communautés éloignées*
    - *Congrès*
11. Pause-café et 7e tradition
12. Affaires en cours
    A)
    B)
    C)
    D)
    E)
    F)
13. Affaires nouvelles
    A)
    B)
    C)
    D)
    E)
    F)
14. Parole aux visiteurs
15. Date de la prochaine assemblée _____
16. Mot de la fin
17. Déclaration de responsabilité

POLITIQUE DE DÉPENSES – DISTRICT 89-09

Les serviteurs qui ont droit à un remboursement

Peuvent se faire rembourser par le District de Baie-Comeau tous les serviteurs du District : membres du Comité exécutif, responsables de comités de district et autres responsables nommés pour un mandat normal ou pour une circonstance particulière.

Dernière assemblée régionale du mandat (accueil du nouveau serviteur)

Sont autorisés à un remboursement pour cet événement : le RDR sortant et le RDR nouvellement élu, selon les normes de remboursement en vigueur.

Les raisons admissibles

Les serviteurs mentionnés peuvent se faire rembourser certaines dépenses dans le cadre des activités nécessaires de leur mandat. Cependant, avant d'engager de telles dépenses, tous les serviteurs doivent obtenir l'autorisation du RDR. Celui-ci (RDR), pour ses dépenses, doit recevoir au préalable l'assentiment du de la conscience du District.

Les remboursements

Seulement les dépenses avec pièces justificatives seront remboursées.

Avances

Lorsqu'un serviteur demande une avance pour une activité, il doit au retour, au plus tard à l'assemblée de district suivante, ramener au trésorier son rapport de dépenses, les pièces justificatives et la balance de l'argent correspondant au montant total de l'avance reçue. Aucun solde ne peut être reporté à une activité ultérieure.

Appels interurbains et frais postaux

Les serviteurs qui doivent faire des appels interurbains et des envois postaux, peuvent réclamer un remboursement des frais encourus sur présentation de pièces justificatives.

Automobile

Aucun remboursement n'est prévu pour un déplacement à l'intérieur du district, sauf pour Fermont. Pour tout déplacement de 150 km et plus dans une direction, à partir du carrefour giratoire à la sortie de la ville de Baie-Comeau, effectué par un serviteur dans le cadre de son mandat ou pour toute autre tâche autorisée, une allocation égale au montant dépensé pour l'essence est prévue, sur présentation de pièces justificatives.

Autres modes de transport

Les frais encourus pour tout autre mode de transport seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Repas

Lorsqu'il s'agit de raisons admissibles, les serviteurs concernés se verront rembourser le montant de leurs repas selon le barème suivant : 8 $ pour un déjeuner, 15 $ pour un dîner et 18 $ pour un souper.

Coucher

Pour les déplacements de 150 kilomètres et plus dans une direction, lorsqu'il aura été démontré qu'il était impossible de l'éviter, le montant d'une nuitée seulement sera remboursé. Pour les événements nécessitant la présence de plus d'une personne, une même chambre sera partagée par deux personnes, *chaque fois que cela sera possible.* Le coût d'une deuxième nuitée pourra être remboursé en situation particulière, sur approbation des RSG.

Autres dépenses

Pour toute autre dépense, un serviteur devra soumettre au préalable une demande au Comité exécutif. Les frais autorisés seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

FORMULAIRES

Formulaire de Déplacement

"AA" DISTRICT-89-09, BAIE-COMEAU *"AA"*

Fonction: _____ Dates: _____

Nom: _____

Motif: _____

Endroit: _____

Essence:	1.	_____		4.	_____
	2.	_____		5.	_____
	3.	_____		6.	_____
Repas:	1.	_____		4.	_____
	2.	_____		5.	_____
	3.	_____		6.	_____
Motel:	1.	_____	Autre:	1.	_____
	2.	_____		2.	_____

Signature: _____ Total des Frais : 0,00 $

Fonction: _____ Dates: _____

Nom: _____

Motif: _____

Endroit: _____

Essence:	1.	_____		4.	_____
	2.	_____		5.	_____
	3.	_____		6.	_____
Repas:	1.	_____		4.	_____
	2.	_____		5.	_____
	3.	_____		6.	_____
Motel:	1.	_____	Autre:	1.	_____
	2.	_____		2.	_____

Total des Frais: 0,00 $

Signature: _____ Avance Reçu: 0,00 $

Solde à recevoir ou à payer: 0,00 $

Fournir les factures avec le rapport

AA DISTRICT 89-09 (Baie-Comeau) AA

Contribution volontaire des Groupes District 89-09

DATE: _____

GROUPE: _____

7 ième Tradition

Sous de Sobriété

Semaine de Gratitude

Montant total de votre chèque # _____

N.B. Pour plus de facilité toujours libellé vos chèque au nom du "**District 89-09**". Ne jamais envoyer de chèque "**NON LIBELLER**" pour votre protection en cas de perte du chèque.

Le District 89-09, la Région 89 et le BSG des Alcooliques Anonymes vous remercies de votre contribution, qui servira dans le meilleur intérêt de transmettre le message de A.A. dans votre Groupe, votre localité, dans votre Région et dans le monde entier.

Envoyé à cette adresse

District 89-09
C.P. 2052 suc. Mingan
Baie-Comeau (Québec)
G5C 2S8

RAPPORT DU RSG INFORMATISÉ

Assemblé du District du :

Rapport pour les R.S.G

Pour le Groupe :

Rapport sur le Groupe :

Commentaire sur la fonction de RSG:

Suggestions pour l'amélioration des services par le District 89-09:

Représentant: R.S.G. ou A.R.S.G.:

RAPPORT DES RESPONSABLES DE COMITÉ INFORMATISÉ

AA District 89-09 de Baie-Comeau AA

Date de L'assemblé du District:

Rapport pour les Comités :

Rapport du Comité :

Commentaire sur la santé de votre comité en général

Suggestions pour l'amélioration de votre services par le District 89-09:

Signature Responsable du comité :

PROCURATION

Procuration

Je soussigné(e)
_____, président(e) du Groupe _____
(Nom complet du membre) (Nom du groupe)
Et
Je soussigné(e)_____, secrétaire du Groupe _____
(Nom complet du membre) (Nom du groupe)

Mandatons _____ pour représenter notre groupe.
(Nom complet du membre)

La conscience de notre groupe et pour voter lors de l'Assemblée générale de la Région 89 qui aura

Lieu le samedi _____.
(Date du jour)

À _____, signée le _____ par
(Lieu) (Date du jour)

_____
Signature du président signature du secrétaire

RÉSOLUTIONS DU DISTRICT 89-09

FINANCES

Documents à utiliser– résolution adoptée le 20 avril 2002
Il est proposé par Simon D., appuyé par Edgar H. et résolu à l'unanimité d'accepter les documents de fonctionnement d'avance de fonds et de rapport de dépenses de voyage, afin d'avoir une meilleure transparence.

Réserve prudente – résolution adoptée le 20 avril 2002
Il est proposé par Raymond G., appuyé par Rona O. et résolu à l'unanimité de conserver une réserve prudente de 900,00 $.

Réserve prudente – résolution adoptée le 14 décembre 2002
Il est proposé par Raymond G., appuyé par Rona O. et résolu à l'unanimité que le montant de la réserve prudente soit maintenant de 700 $.

Petite caisse – résolution adoptée le 15 février 2003
Il est proposé par Sonia M., secondée par Réjent T. et résolu à la majorité (5-1) qu'une petite caisse de 50 $ soit accordée au secrétaire pour couvrir les frais de poste, achat d'enveloppes et photocopies.

Terminologie – résolution adoptée le du 17 avril 2010
Il est suggéré de changer le terme de dépense de voyage par celui de frais de déplacement.

Dépenses de voyage – résolution adoptée le 20 août 2011
Il est proposé par Claude, appuyé par Alain et résolu à l'unanimité que l'on utilise le texte du cahier de district pour l'allocation pour auto qui dit que le montant de l'essence sera remboursé sur présentation de pièce justificative et ce, dans un délai raisonnable. Aucun remboursement pour un déplacement de moins de 100 kilomètres aller-retour.

Dépenses de voyage – résolution adoptée le 19 octobre 2013
Présentation de la proposition qui suit : Il est proposé par Claude G. et secondé par René M. qu' aucun remboursement n'est prévu pour un déplacement à l'intérieur du district, sauf pour Fermont. Pour tout déplacement de 150 km et plus dans une direction, à partir du carrefour giratoire à la sortie de la ville de Baie-Comeau, effectué par un serviteur dans le cadre de son mandat ou pour toute autre tâche autorisée, une allocation égale au montant dépensé pour l'essence est prévue, sur présentation de pièces justificatives. Un vote est fait et la résolution est acceptée à l'unanimité.

FONCTIONNEMENT

Cahier de district – résolution adoptée le 19 février 2011
De façon unanime on accepte d'entériner l'utilisation du cahier de district

Quorum – résolution adoptée le 17 décembre 2011
Il est proposé par Edgar H, appuyé Réjeanne L. que le quorum pour une assemblée de district soit fixé à la moitié du nombre de groupe moins deux.

Paiement de salle (Unité Domrémy) - résolution adoptée le 16 février 2013
René nous propose que se soit le District qui paye la salle à même la collecte du groupe car suite à une rencontre avec la responsable de l'Unité, il serait plus simple pour tous que la salle soit payée à elle qui nous émettra un reçu pour entrer dans nos dépenses. Adopté.

Cahier de district – résolution adoptée le 14 décembre 2013
Il est proposé par France appuyé par David et résolu à l'unanimité que les changements proposés soient acceptés tel qu'ils ont été présentée.

COMITÉS

Centres de traitements – résolution adoptée le 24 avril 2004
Il est proposé par Jacques G, secondé par Steve B. et résolu à l'unanimité que Léonard soit nommé responsable du comité des centres de traitement.

Centres de traitements – résolution adoptée le 24 aout 2013
Il est proposé par Claude G., secondé par Gilles P. que le District commande 30 vignes par mois, pour les comités info et centre de traitement et qu'ils soient reçu au cassier postale du District. Vote fait et accepté.

Centres de traitements – résolution adoptée le 27 avril 2014
Il est proposé par Denis et secondé par Diane que le comité des Centres de traitement soit fusionné avec le comité de l'information publique et que ce soit l'information publique qui fasse le travail des deux comités. Ceci est voté et accepté à l'unanimité.

Communautés éloignées – résolution adoptée le 14 décembre 2002
Pour se conformer à la demande de la Région et suite à la recommandation de l'exécutif du district, il est proposé par Robert J., appuyé par Raymond G. et résolu à l'unanimité que Jacques V. soit nommé responsable des communautés éloignées pour le district 09.

Communautés éloignées – résolution adoptée le 19 avril 2003
Il est proposé par Richard B., secondé par Claude G. et résolu à l'unanimité d'accorder une somme maximale de 300 $ au responsable des communautés éloignées.

Communautés éloignées – résolution adoptée le 28 juin 2008
Il est proposé par Léonce R. appuyé par Richard B. et résolu à l'unanimité que le montant de 300 $ qui était réservé pour le comité des communautés éloignées soit retourné au fond de roulement du district.

Congrès – informations provenant de l'assemblée du district du 15 février 2003
Jacinthe M. a expliqué les raisons du changement de salle pour la tenue du congrès, de même que les raisons entraînant la décision de fermer le compte de banque du comité congrès et la remise des fonds au District.

Congrès – résolution adoptée le 18 octobre 2003
Il est proposé par Jean-Pierre B. appuyé par Sony D. que Léonard soit le nouveau président du congrès.

Congrès – résolution rejetée le 13 décembre 2003
Il est proposé par Jean-Paul J. appuyé par Marie D.S. que le comité du congrès redevienne autonome et gère ses dépenses et revenus selon la 7e Tradition.
2 pour – 3 contre – 2 abstentions. La proposition est donc rejetée.

Congrès – résolution rejetée le 18 août 2007
Il serait préférable que le président du prochain congrès soit choisi avant le déroulement du congrès en préparation. Proposé par René M. secondé par Daniel N.

Congrès – résolution adoptée le 20 avril 2013
Il est proposé par Jacques A, secondé par Roger B et résolu à l'unanimité que le président du congrès puisse bénéficié d'une avance de $500 du District si besoin, pour tenir l'événement, sans devoir présenter et faire entériner à chaque année.

Information publique – résolution adoptée le 26 octobre 2002
Il est proposé par Denis L., secondé par Gertrude D. et résolu à l'unanimité de faire paraître un message publicitaire annonçant AA, dans le journal local et à la télévision communautaire

Information publique – résolution adoptée le 14 décembre 2002
Il est proposé par Raymond G., appuyé par Robert J. et résolu à l'unanimité que Alain R. soit le nouveau responsable de l'information publique et ce, pour une période de deux ans.

Information publique – résolution adoptée le 19 avril 2003
Il est propos par Léonard G., secondé par Réjent T. et résolu à l'unanimité d'entériner la nomination de Normand G. à l'Information publique.

Information publique – résolution adoptée le 26 avril 2014
Il est proposé par Denis et secondé par Diane que le comité des Centres de traitement soit fusionné avec le comité de l'information publique et que ce soit l'information publique qui fasse le travail des deux comités. Ceci est voté et accepté à l'unanimité.

Ligne téléphonique - 12e Étape – résolution adoptée le 23 février 2002
Il est proposé par Raymond G., appuyé par Sonia M. et résolu à l'unanimité que la boîte vocale soit utilisée comme service pour répondre aux gens qui veulent rejoindre AA.

Ligne téléphonique - 12e Étape – résolution adoptée le 14 décembre 2002
Denis L. se propose. Il est secondé par Raymond G. et accepté à l'unanimité.

Ligne téléphonique - 12e Étape – résolution adoptée le 24 avril 2004
Il est proposé par Edgar H., secondé par Normand G. et résolu à l'unanimité de faire l'essai du téléphone cellulaire avec carte d'appels jusqu'à la prochaine assemblée.

Ligne téléphonique - 12e Étape – résolution adoptée le 16 juin 2007
Achat d`un cellulaire usagé de 25 ou 50 dollars est requis pour aller jusqu`à la fin du contrat de téléphone en février. Proposé par Raynald appuyé par Marcel-Marie.

Ligne téléphonique - 12e Étape – résolution adoptée le 28 juin 2008
Dans son rapport, Léonce R. proposait que la ligne 297-2424 soit abolie. Il a été secondé dans cette proposition par Stéphane D. Après discussion, 13 personnes avaient le droit de vote et le résultat a été : Pour : 9 – Contre : 0 – Abstention : 4

Littérature – résolution adoptée le 18 octobre 2003
Il est proposé par Sony D. appuyé par Jean-Pierre B. que Jocelyn soit nommé responsable des commandes de littérature pour tous les groupes du District. Les volumes seront vendus au groupe le même prix qu'ils seront payés, les commandes de masse permettant d'obtenir de meilleurs prix.

Littérature – résolution adoptée le 18 août 2007
Il a été question de modifier le « kit » du nouveau. Cela a créé une controverse. On a passé au vote qui s'est soldé « Nul ». Le RDR a tranché et décliné la demande.

Littérature – résolution adoptée le 17 avril 2010
Jeton du nouveau
Il est préposé par René secondé par Adrien O qu'il y ait utilisation du jeton de plastique en remplacement du jeton d'acier. (Accepté à l'unanimité).

Littérature – résolution adoptée le 18 décembre 2010
Il est proposé par Claude, secondé par Jacques et résolu à l'unanimité que la littérature laissée par le groupe Amour soit donnée au centre de détention.

Littérature – résolution adoptée le 20 avril 2013
Il est proposé par Jacques A, secondé par Sonia M et résolu à l'unanimité que René M remplace les pamphlets dans les présentoirs des groupes avec ceux qui sont à jour et qu'il détruise ceux qui ne sont plus à l'heure.

Littérature – résolution adoptée le 15 juin 2013
Il est proposé par René, secondé par Claude D. que le District achète 11 manuel de services à tous les ans et que l'on donne un a chaque groupe du District et que les vieux soient détruits. Ce fut accepter a l'unanimité.

Littérature – résolution adoptée le 26 avril 2014
Il est propose par René nous demande pour que le comité de la publication fasse l'achat de petit pad pour l'animateur et qu'il les revende au groupes comme les livre au prix de 1.60$ chaque, ceci est voté et accepté a l'unanimité.

HISTORIQUE DU DISTRICT 89-09

Il était une fois… le District 89-09

Notre district couvre un vaste territoire et s'étend sur plusieurs kilomètres carrés. Les limites s'étendent de Tadoussac à Baie-Trinité, d'ouest en est et jusqu'à Fermont au nord.

Il est composé de douze groupes, onze de langue française et un de langue Innu. Les groupes sont disséminés tout le long de la Route 138 : Les Escoumins, Pessamit, Chute-aux-Outardes et Baie-Comeau. Notre groupe le plus lointain est celui de Fermont, qui est accessible par la route 389 et qui se trouve à 6 heures de route de Baie-Comeau. La plus forte concentration de groupes se situe dans le secteur Baie-Comeau/Chute-aux-Outardes. Dans ce secteur, on peut assister à une réunion à tous les soirs de la semaine.

Le dimanche est la journée la plus active. Il y a un groupe qui se réunit le dimanche matin et un le soir dans le secteur Est de Baie-Comeau et un autre en soirée à Pessamit.

La majorité des réunions sont des réunions ouvertes avec conférenciers, sauf pour les trois réunions qui se tiennent dans le secteur Est de Baie-Comeau et qui elles, sont des réunions fermées. Deux de ces réunions sont avec conférenciers et celle du dimanche soir est une réunion discussion sur les étapes.

La fondation de AA à Baie-Comeau remonte à 1955. Jacques V. est alors un travailleur à la papetière et il est envoyé à Québec par celle-ci pour se faire soigner. Il fait un séjour en clinique d'un mois et demeure trois autres mois supplémentaires pour assister à des réunions AA dans la région de Québec, suite à la recommandation de son médecin. Il revient par la suite et démarre un groupe. À cette époque, un membre doit avoir deux ans de sobriété pour démarrer un groupe. Comme Jacques a une jeune sobriété de quelques mois, il va trouver un de ses compagnons de travail, sobre depuis plus de deux ans, grâce à une injection miracle qu'un médecin de Rimouski lui aurait donnée. Il lui demande de l'aide et cet homme accepte de venir faire le premier meeting avec lui pour lui permettre de démarrer. Il ne reviendra jamais au Mouvement, mais grâce à sa présence, le groupe Améthyste est né. Les premières réunions se tiennent dans la chambre d'hôtel de Jacques, mais après quelques mois, le manque d'espace oblige à déménager au centre récréatif.

Le centre récréatif étant un endroit très peu anonyme, on déménage le groupe au sous-sol de l'église anglicane et le nombre de membres va sans cesse grandissant. En 1965, Jacques assiste au congrès international de 1965 à Toronto et il a la chance de rencontrer l'un de nos cofondateurs, Bill W. Cette rencontre le marquera à jamais. Il a été fasciné par la simplicité du personnage. Son histoire marquera tous les membres du district.

À cette époque, Baie-Comeau est en réalité deux villes : Baie-Comeau et Hauterive. Le Mouvement fonctionne bien à Baie-Comeau et des besoins se font sentir à Hauterive, alors en 1972, le deuxième groupe, le groupe Abstène est fondé et tient ses réunions au couvent des Sœurs Marie-Réparatrice.

1975 est une année très prolifique… la cafetière devient trop petite et on décide d'en acheter d'autres. Plusieurs groupes voient le jour et dans plusieurs secteurs, entre autres, Chute-aux-Outardes, Pointe-Lebel, qui est maintenant déménagé à Baie-Comeau et bien sûr, Hauterive et Baie-Comeau. Des membres anglophones mentionnent leurs besoins pour un groupe dans leur langue. Alors, avec quelques membres, Jacques V. fonde le Beacon Life Workgroup. Aujourd'hui, ce groupe a changé son nom en celui de Lueur d'Espoir et est d'expression unilingue française. C'est justement notre groupe discussion sur les Étapes. 1975 fut une bonne année pour le district et également pour la Région, puisqu'on assiste à sa fondation.

Nos groupes comptent tous plus de quinze ans d'existence, sauf un. Même les groupes dits « éloignés » sont en santé et fonctionnent depuis un bon moment. Il y a bien sûr des variations dans la participation, mais même les groupes moins isolés connaissent ces variations. L'important c'est que chacun a à cœur de garder la flamme AA allumée.

Nous avons également des réunions aux deux semaines au centre de détention. Les jeudis soirs, beau temps mauvais temps, deux ou trois membres vont à l'intérieur pour transmettre le message. Comme notre centre correctionnel en est un provincial, c'est à dire pour des sentences de moins de deux ans, il est presque impossible de tenir des réunions « formelles », car la population à l'intérieur varie trop fréquemment et, de ce fait, aucun groupe régulier n'est formé à l'intérieur, comme on peut en rencontrer à l'intérieur des établissements fédéraux. C'est pourquoi nous parlons plutôt de rencontres d'information sur le Mouvement. La participation est très bonne de part et d'autre et les échanges très enrichissants.

Nous avons un beau district, bien vivant. Nous nous réunissons aux deux mois pour des assemblées d'affaires, généralement bien animée, mais où les discussions, mêmes houleuses à l'occasion, se terminent dans l'harmonie et la fraternité. Nous travaillons beaucoup avec les Traditions et les Concepts.

Il y a plusieurs anecdotes croustillantes sur les débuts des AA à Baie-Comeau. Jacques V., notre membre fondateur s'est souvent retrouvé seul pour tenir une réunion. Il dit en riant qu'il se serait acheté un perroquet pour lui tenir compagnie s'il avait pu. Il y a déjà eu des réunions au bout du quai, dans des autos, parce que la salle habituelle était occupée par un autre organisme qui ne s'était pas soucié de s'informer de la disponibilité de la salle.

Baie-Comeau étant une ville nord-côtière, les hivers y sont rigoureux et la quantité de précipitation souvent très appréciable, plus même dans les années des débuts du AA qu'aujourd'hui. Jacques et un autre membre ont déjà dû pelleter un trottoir de 40 pieds de long, sur lequel une petite tempête avait laissé trois pieds de neige, pour être capable d'ouvrir la salle de réunion.

Le groupe des Escoumins a été fondé par un membre de la Réserve d'Essipit, pourtant aujourd'hui, nous avons de la difficulté à entrer en contact avec eux.

Il y aurait encore bien d'autres choses à raconter sur notre district et les groupes qui le composent, mais ça… c'est une autre histoire ! À la prochaine…

Diane P., RDR District 89-09
2003 mis à jour en 2013

100 ans de sobriété…
dans une même famille !!!

Avril 2013
100 ans de sobriété…
dans une même famille !!!
Hier soir, dans notre District 89-09, nous avons vécu un événement peu banal. Dans un petit groupe, dont la conscience compte 5 membres, nous étions près de 50 membres pour assister à la remise de gâteaux.
Trois membres d'une même famille prenaient leur gâteau, Josée* : 36 ans, Pierrette* : 33 ans et Julien* : 31 ans… pour un total familial de 100 ans… et ils sont toujours dans les salles. Leur frère ainé était également membre, mais il est décédé il y a déjà quelques années. Cependant, hier soir, on sentait sa présence.
Chacun à leur tour, ils nous ont fait vibrer avec leur gratitude envers le Mouvement. Ils nous ont parlé de leur amour pour AA, ses membres et son mode de vie. La vie reste la vie, mais avec un mode de vie, c'est plus facile.
Bien sûr, ils ont consommé ensemble, mais progressivement, chacun a eu besoin d'autre chose. Josée, s'est fait remettre son gâteau par celui qui l'a accueillie il y a 36 ans. Ces deux là ont parrainé Pierrette 3 ans plus tard et lui ont permis de se rendre à 33 ans de sobriété. Julien trouvait ses sœurs plates de ne pas consommer, mais après un certain temps, défait, il a suivi l'exemple familial et a rejoint nos rangs, pour notre plus grand plaisir.
Ces 3 membres ont accueillis la presque totalité des membres présents dans la salle. On sentait la fébrilité de tous. Chacun était convaincu de vivre un moment unique. 100 ans à trois ça s'est déjà vu… mais dans la même famille, pas certaine.
Ce sont trois fortes personnalités qui ont déplacé de l'air dans leur actif, comme nous l'a confirmé celle qui les a remerciés à la fin de la réunion, puisqu'elle a consommé avec eux, mais ces fortes personnalités ont appris à vivre à travers notre beau mode de vie et à transmettre le message. Ils sont de véritables attraits. La réunion a duré près de 2 heures, mais nous en aurions pris encore. Un autre miracle d'Alcooliques anonymes
Perle de Rosée
Merci !!

Hier soir, un mardi d'avril 2013, à Chute-aux-Outardes, nous avons vécu un événement peu banal. Dans un petit groupe, dont la conscience compte 5 membres, nous étions près de 50 membres pour assister à la remise de gâteaux.

Trois membres d'une même famille prenaient leur gâteau, Josée* : 36 ans, Pierrette* : 33 ans et Julien* : 31 ans… pour un total familial de 100 ans… et ils sont toujours dans les salles. Leur frère ainé était également membre, mais il est décédé il y a déjà quelques années. Cependant, hier soir, on sentait sa présence.

Chacun à leur tour, ils nous ont fait vibrer avec leur gratitude envers le Mouvement. Ils nous ont parlé de leur amour pour AA, ses membres et son mode de vie. La vie reste la vie, mais avec un mode de vie, c'est plus facile.

Bien sûr, ils ont consommé ensemble, mais progressivement, chacun a eu besoin d'autre chose. Josée, s'est fait remettre son gâteau par celui qui l'a accueillie il y a 36 ans. Ces deux là ont parrainé Pierrette 3 ans plus tard et lui ont permis de se rendre à 33 ans de sobriété. Julien trouvait ses sœurs plates de ne pas consommer, mais après un certain temps, défait, il a suivi l'exemple familial et a rejoint nos rangs, pour notre plus grand plaisir.

Ces 3 membres ont accueillis la presque totalité des membres présents dans la salle. On sentait la fébrilité de tous. Chacun était convaincu de vivre un moment unique. 100 ans à trois ça s'est déjà vu… mais dans la même famille, pas certaine.

Ce sont trois fortes personnalités qui ont déplacé de l'air dans leur actif, comme nous l'a confirmé celle qui les a remerciés à la fin de la réunion, puisqu'elle a consommé avec eux, mais ces fortes personnalités ont appris à vivre à travers notre beau mode de vie et à transmettre le message. Ils sont de véritables attraits. La réunion a duré près de 2 heures, mais nous en aurions pris encore. Un autre miracle d'Alcooliques anonymes !

Perle de Rosée

*noms fictifs